

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE D.C.L.

2 3 MARS 2017

ARRIVÉE CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ

Syndicat mixte du SCoTAM Harmony Park - 11, boulevard Solidarité 57070 METZ

Tél.: 03 87 39 87 94 kbahri@metzmetropole.fr

> Direction de la Citoyenneté et de la Légalit**é**

La Préfecture de la Moselle **DCTAU** - Bureau du contrôle de légalité 9 place de la Préfecture - BP 71014 57034 METZ Cedex 1

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations du Bureau du Syndicat mixte du SCoTAM. Mardi 21 mars 2017.		Contrôle de légalité.
Thème : Urbanisme		
 Point 1 - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Fèves, Point 2 - Avis sur le projet de PLU de la Commune de Chesny. 	2 ^	
Nombre total d'acte transmis : 2 délibérations.		

Fait à Metz, le 22 / 55/25/2

Le Président du Syndicat mixte du SCoTAM



11 JI 61 M II 61 CHIM (#)(## 18 II TU